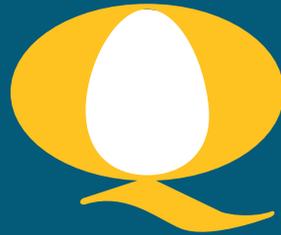


RAPPORT ANNUEL  
**2024/2025**

---



Au centre des  
**ENJEUX**



Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec



# TABLE DES MATIÈRES

**2**

MISSION

**3**

MOT DU PRÉSIDENT  
AU CENTRE DES ENJEUX

**5**

CONSEIL EXÉCUTIF  
DE LA FÉDÉRATION

**6**

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**7**

PERSONNEL  
DE LA FÉDÉRATION

**8**

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS DE LA  
FÉDÉRATION 2024

**11**

COMITÉS  
DE TRAVAIL  
2024-2025

**13**

RAPPORT DU  
REPRÉSENTANT  
DU QUÉBEC AUX POC

**15**

PRODUCTION

**19**

MARKETING

**22**

COMMUNICATIONS

**24**

IMPLICATIONS  
SOCIALES 2024

**25**

FAITS SAILLANTS  
DE LA PRODUCTION  
D'ŒUFS AU QUÉBEC

**26**

STATISTIQUES  
DÉTAILLÉES



## MISSION

C'est un honneur pour moi d'être devenu, le 11 avril 2024, le 9<sup>e</sup> président des soixante ans d'histoire de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, qui représente 215 producteurs d'œufs, dont 36 qui sont exclusivement consacrés au marché de proximité, et 109 éleveurs de poulettes répartis sur l'ensemble du territoire. Le cheptel québécois s'élève à plus de 6 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,9 milliard d'œufs, un volume qui permet de répondre à la demande des consommateurs d'ici.

Créée en 1964, la Fédération est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs, notamment par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et des produits de haute qualité. La structure organisationnelle de la Fédération lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs et d'administrer la gestion de l'offre. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs.

Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.

Sylvain Lapierre  
*Président*  
Fédération des producteurs d'œufs du Québec



## AU CENTRE DES ENJEUX

Ayant siégé 17 ans au sein du conseil d'administration (CA) et 12 ans au comité exécutif de la Fédération, je suis à même de constater, en cette première année à la présidence, que le travail collectif effectué sous la gouverne de notre ancien président, Paulin Bouchard, porte ses fruits et que la filière des œufs est en santé. L'augmentation de la population, jumelée au rattrapage du Québec dans la part des œufs produits au Canada, nous a permis de recevoir des allocations records, soit 546 579 en 2024 et 136 212 en 2023. À mon arrivée en poste, la maison était en ordre, ce qui m'a permis de travailler au développement et à la planification stratégique de notre production.

Cette première année aux commandes a été fort palpitante puisque nous avons fêté le 60e anniversaire de la Fédération, et nous avons reçu l'ensemble de la filière ovocole canadienne dans le cadre de la Réunion d'été des Producteurs d'œufs du Canada. Je tiens à remercier le personnel de la Fédération, qui a effectué un travail remarquable, ainsi que tous les commanditaires qui se sont joints à nous pour rendre ces événements inoubliables.

### Signature de l'Accord fédéral-provincial-territorial

L'approbation finale par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, M. Lawrence MacCauley, de l'Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT) est une excellente nouvelle à l'aube de la renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) en 2026. La modernisation de l'entente renforce les bases de la commercialisation des œufs au Canada et place les Producteurs d'œufs du Canada, les offices provinciaux et territorial ainsi que les gouvernements du Canada et des provinces au diapason. Cette entente historique facilitera la cohésion des acteurs face à une présidence américaine qui semble vouloir faire table rase des ententes commerciales entre le Canada et les États-Unis et qui menace le système de gestion de l'offre. J'aimerais remercier le personnel des ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et des Relations internationales et de la Francophonie (MRIFQ), de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ainsi que des Producteurs d'œufs du Canada pour le travail de qualité qui a été fait dans ce dossier.

### C-282

La prorogation du Parlement canadien au début de l'année 2025 a condamné le projet de loi C-282 à mourir au feuillet. Depuis plus de deux ans, la Fédération travaillait de concert avec ses homologues du Canada et du Québec à faire adopter ce projet de loi qui aurait mis les productions sous gestion de l'offre à l'abri de toutes futures négociations commerciales. Le projet qui a été adopté en juin 2023 par plus de 80 % des élus de la Chambre des communes devait faire l'objet de l'étude par le comité sénatorial des affaires internationales et du commerce avant d'être soumis au vote de l'ensemble des sénateurs et avant de recevoir le sceau de la gouverneure générale. Le parlement a été prorogé au moment où le comité sénatorial devait présenter son rapport au Sénat. Le travail fait avec la classe politique, avec nos homologues canadiens et au sein du Mouvement pour la gestion de l'offre n'est pas vain puisqu'il nous a permis d'établir des bases solides pour la bataille commerciale à venir avec l'administration Trump dans le cadre de la renégociation de l'ACÉUM.

### Coût de production

Le coût de production (CDP) a été dévoilé l'automne dernier. Nous avons le privilège d'être payés pour notre travail en fonction du coût de production et non en fonction du libre marché. Ce privilège vient avec des obligations, dont celle de participer à l'étude du coût de production. Je remercie les producteurs qui ont pris le temps de participer à l'étude. Je rappelle qu'à la prochaine étude, en 2028, la Fédération s'assurera qu'un maximum de producteurs se rendront disponibles pour faire l'enquête puisque le CDP est l'un des trois piliers du système de gestion de l'offre, ce qui confère à son étude une importance capitale.

### Plan stratégique et évaluation périodique

L'année 2024 a été une occasion de nous replonger dans les cinq dernières années de notre production et de nous projeter dans les cinq années qui vont suivre puisque la Fédération a présenté son bilan devant la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec et a produit le Plan stratégique de

la filière. Quand nous nous attardons à tout le boulot qui a été accompli tout en passant à travers les crises de la COVID-19 et de la grippe aviaire, je nous considère privilégiés d'œuvrer dans une filière tissée serrée. Tous les producteurs, les partenaires de production, le personnel de la Fédération et nos collaborateurs gouvernementaux ont mis la main à la pâte et, malgré les crises, nos consommateurs ont bénéficié d'un approvisionnement sans interruption de toutes nos variétés d'œufs sans fluctuation de prix comme chez nos voisins américains.

Plusieurs rencontres ont été tenues en 2024 avec les représentants de chacun des partenaires de la filière afin d'identifier les enjeux à relever pour notre production. Un plan stratégique sur trois axes avec 13 objectifs à atteindre au moyen de 52 actions a été présenté à l'assemblée générale extraordinaire d'octobre. Tous savent à quoi s'attendre, ce qui nous permet d'être dans l'action de façon coordonnée, comme nous le faisons de manière efficace depuis tant d'années!

## Éleveurs de poulettes

L'enjeu principal pour l'avenir de la production de poulettes se situe dans la fidélisation entre les éleveurs et les producteurs d'œufs pour l'approvisionnement de ces derniers. Afin d'investir pour la modernisation des entreprises, il importe que l'amortissement soit couvert par une demande qui va au-delà d'un cycle de ponte. Le comité des éleveurs de poulettes et la Fédération travaillent à l'élaboration de solutions. Enfin, le grand nombre de nouvelles allocations jumelé au prolongement du cycle de ponte comporte des défis de coordination entre la production de poulettes et les besoins des producteurs, qui pourraient avoir des répercussions sur le placement de lots. C'est pourquoi le personnel de la Fédération vous a demandé de l'informer de tous les détails entourant le changement de cycle que vous envisagez.

## Prolongement du cycle de ponte et placement de lot

L'étude faite par les membres du comité sur le prolongement du cycle de ponte, le sondage sur vos intentions à court, moyen et long terme de prolonger les cycles de votre production et le travail de coordination du personnel de la Fédération portent fruit. La transition se passe très bien, car la qualité des œufs est au rendez-vous. La communication sera un atout pour une transition en douceur. Plusieurs autres provinces travaillent à ce sujet, ainsi que les Producteurs d'œufs du Canada; la concertation entre les acteurs est primordiale.

## Grippe aviaire

Le système de gestion de l'offre nous permet d'offrir des œufs en continu à un prix stable à nos consommateurs québécois, et ce, même si la grippe aviaire est présente depuis maintenant trois ans. La comparaison est frappante avec nos voisins du Sud, où la douzaine d'œufs se vend, chez certains détaillants, à plus de 10 \$ US. Le prix élevé des œufs aux États-Unis est dû à la grippe aviaire, mais surtout au modèle d'entreprise intégrée de taille gigantesque où le producteur est payé en fonction de l'offre et de la demande et non en fonction du coût de production. Quand une méga ferme est touchée, cela a un effet de rareté direct

qui fait grimper les prix de façon exorbitante. À l'opposé, nos 1 278 fermes réparties sur le territoire canadien et le système de gestion de l'offre font en sorte que lorsqu'un producteur est touché, il y a 1 277 autres producteurs prêts à compenser la perte de production destinée aux consommateurs d'ici.

Notre travail collectif sous l'égide de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) ainsi que votre assiduité à appliquer les mesures de biosécurité nous ont permis d'être relativement épargnés. Bravo à tous, mais demeurez vigilants!

## Agriclimat

La Fédération a conclu une entente avec Agriclimat afin qu'un bilan carbone soit fait dans une trentaine de fermes ovoicoles québécoises. Les données ont été recueillies en 2024. Elles permettront de brosser le portrait des émissions produites par catégorie de productions (taille des fermes, région, type de logement) et de proposer des actions concrètes aux producteurs afin de réduire leur empreinte carbone. Les baisses d'émissions individuelles permettront de nous améliorer collectivement afin de répondre à la demande des consommateurs et aux standards qui seront établis par les gouvernements.

## Accès au quota

Le travail amorcé en avril 2022 sur les programmes d'accès au quota suit son cours. Tous les programmes ont été revus lors de quatre journées de réflexions du conseil d'administration en décembre 2024 et en janvier 2025. Les résultats de nos échanges vous seront communiqués au courant de l'année 2025 et le CA apportera les modifications réglementaires nécessaires par la suite. Notre production s'adapte constamment au monde en évolution ce qui me rend optimiste pour le futur de notre production.

Je tiens à remercier le personnel dévoué et qualifié de notre Fédération, les partenaires de la filière, qui sont toujours au rendez-vous pour relever des défis et pour festoyer dans la famille des œufs, ainsi que les membres du conseil d'administration et du comité exécutif, qui réfléchissent collectivement de façon sage et agréable. À vous, les producteurs, je vous remercie de m'avoir fait confiance et d'être aussi présents et impliqués pour le futur de notre production!

Continuons de bien travailler ensemble!



Sylvain Lapierre  
Président



Sylvain Lapierre  
*Président*

## CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION



Emmanuel Destrijker  
*1<sup>er</sup> vice-président*



Jean-Philippe Désilets  
*2<sup>e</sup> vice-président*



Sylvain Lapierre  
Président

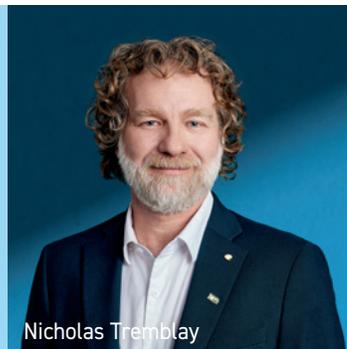


Emmanuel Destrijker  
1<sup>er</sup> vice-président

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION



Jean-Philippe Désilets  
2<sup>e</sup> vice-président



Nicholas Tremblay



SYNDICAT DE L'EST DU QUÉBEC  
Sylvain Lapierre, président  
Nicholas Tremblay, 1<sup>er</sup> vice-président  
Jacques Cloutier, 2<sup>e</sup> vice-président



Maryse Labbé



Maurice Richard



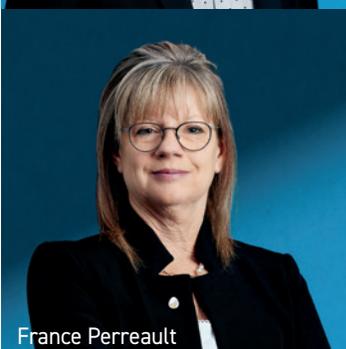
Jacques Cloutier



SYNDICAT DES DEUX RIVES  
Emmanuel Destrijker, président  
Jean-Philippe Désilets, 1<sup>er</sup> vice-président  
Danny Guillemette, 2<sup>e</sup> vice-président



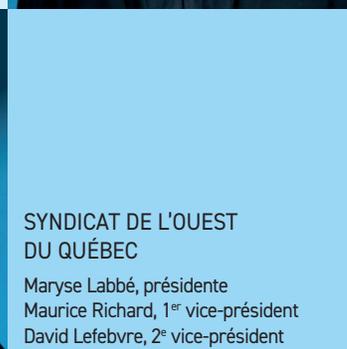
Danny Guillemette



France Perreault



David Lefebvre



SYNDICAT DE L'OUEST  
DU QUÉBEC  
Maryse Labbé, présidente  
Maurice Richard, 1<sup>er</sup> vice-président  
David Lefebvre, 2<sup>e</sup> vice-président

# PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION



**Denis Frenette**  
Directeur général - Secrétaire



**Marie-Isabel Martineau**  
Directrice marketing  
et communications



**Lise-Anne Girard**  
Directrice de  
la production



**Éric Bouchard**  
Conseiller aux  
communications



**Johanne Lacroix**  
Responsable du  
produit industriel et  
du développement  
informatique



**Angèle Hudon-Tanguay**  
Coordonnatrice inspection,  
audits et application  
de programme



**Isabelle Lacroix**  
Agente au  
marketing



**Manon Fortier**  
Assistante  
juridique



**Jocelyn Durand**  
Représentant  
inventaire et qualité



**Chantal  
De Sève Leboeuf**  
Adjointe  
administrative



**Nathalie Gaulin**  
Conseillère  
contingent,  
recherche et  
environnement



**Suzanne Nadeau**  
Représentante  
inventaire et qualité



**Madélyne Therrien**  
Agente à  
l'administration et  
contingement



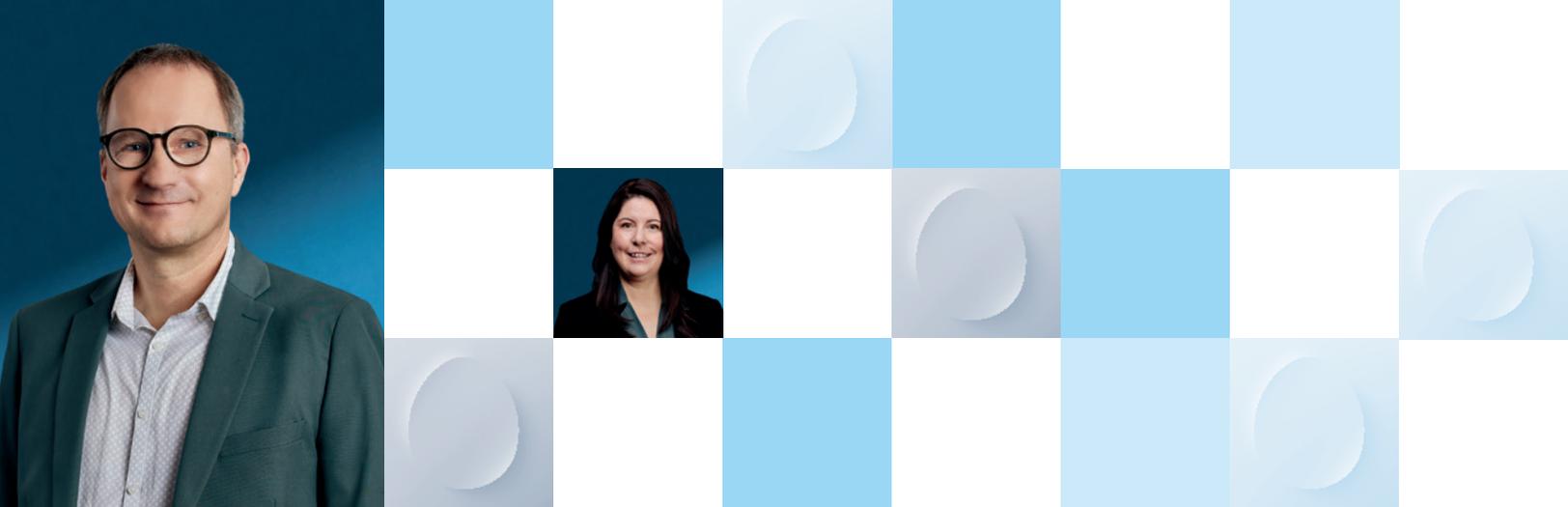
**Aurélie Robin**  
Représentante  
inventaire et qualité



**Marie Jeanne  
Nyirangamire**  
Commis à  
la production



**Marilou Poulin**  
Représentante  
inventaire et qualité



# RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION 2024

La venue d'un nouveau président n'a pas ralenti la cadence des activités au sein de la Fédération. En effet, dans le cadre de nos instances, plusieurs réunions se sont tenues, en 2024, afin de faire avancer différents dossiers; le tout, dans la continuité et la stabilité propres à une organisation mature et expérimentée. Les comités auxquels siègent nos membres, nos partenaires et de nombreux experts contribuent grandement à orienter, à rassurer et à faire évoluer les membres de notre conseil d'administration.

Un nouveau comité a vu le jour, soit le comité des finances. Les enjeux économiques sont de plus en plus complexes, et le nouveau comité permettra à nos membres de mieux comprendre cet aspect fondamental de notre organisation.

Pour ce qui est des autres comités, l'approche collaborative avec nos différents partenaires nous a permis de faire avancer plusieurs dossiers. Le programme de placement de lots requiert une communication constante, plusieurs compromis et une vision à court et moyen terme. Le fait que notre filière a réussi à pivoter avec autant d'aisance relève de l'exploit et confirme bien le niveau d'engagement de tout un chacun.

Bien que ces rencontres ne fassent pas partie de comités officiels, le CA de la Fédération a siégé à quatre (4) occasions dans le but de revisiter les différents programmes d'accès au quota. Une évaluation des objectifs, du nouveau contexte et des résultats obtenus a culminé en une réflexion dont le fruit vous sera transmis au cours de l'année 2025. Cette démarche mènera sûrement à quelques ajustements afin de s'assurer que les objectifs relatifs à l'accès à la production sont toujours atteints de la manière la plus optimale possible.

## La Fédération et ses comités

### Conseil d'administration et conseil exécutif

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni à dix-neuf (19) reprises et le conseil exécutif, quant à lui, s'est réuni à douze (12) reprises.

### Les comités de la Fédération

Durant la dernière année, le conseil d'administration de la Fédération a donné des mandats à onze (11) comités afin qu'ils lui fassent part de leurs recommandations sur divers enjeux.

#### Comité des finances

Nouveau comité mis en place en 2024, il a pour mandat de travailler en étroite collaboration avec le directeur général ainsi que le personnel financier afin, notamment, d'effectuer une vigie sur les finances de la Fédération. Pour y parvenir, il analyse et présente les états financiers, suit les actifs financiers, contribue au budget et à la planification financière et tente d'anticiper les problèmes financiers potentiels. Le comité est consultatif et non décisionnel. Le président, les membres de l'exécutif ainsi que le conseil d'administration continuent de jouer leurs rôles respectifs. Les membres du comité se sont réunis à deux (2) reprises.

#### Comité sur la gestion de la décroissance du produit industriel (PI)

Ce comité a pour rôle d'évaluer les options pour la gestion de la prime des producteurs lors de la décroissance d'un marché. En 2024, les membres du comité se sont réunis à trois (3) reprises.

#### Comité sur le placement de lots

Ce comité joue un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration. En 2024, les membres du comité se sont réunis à deux (2) reprises. Lors de la première rencontre, la Fédération a invité les partenaires de la filière à venir exposer leurs enjeux et leurs défis avec le prolongement des cycles de ponte. Afin de répondre aux préoccupations, la Fédération a développé un outil pour assurer une meilleure planification du couvoir à l'abattoir. Plusieurs rencontres informelles entre la Fédération et des membres de la filière ont également eu lieu afin de s'assurer d'une communication optimale face aux nombreux ajustements qui doivent être considérés pour atteindre les objectifs.

### Comité des éleveurs de poulettes

Le comité s'est réuni à dix (10) reprises au cours de l'année pour se pencher sur différents dossiers, notamment l'ajustement annuel du prix pour le forfait d'élevage de la poulette, en plus d'amorcer la réflexion sur la rétention des éleveurs indépendants.

Le comité des éleveurs de poulettes doit être consulté avant que le conseil d'administration n'adopte un règlement qui vise directement les éleveurs de poulettes. Le comité doit également recommander unanimement une modification des modalités de fixation du prix de la poulette avant qu'elle ne soit adoptée par le conseil d'administration.

### Comité de production

En 2024, plusieurs comités se sont amalgamés au comité de production, soit celui des poules de réforme, celui de la capture et du chargement, le « camera ready » et celui sur les antibactériens. Ce comité traite de dossiers liés aux conditions de production, dont les programmes à la ferme. Il joue un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration pour l'adoption, l'abrogation ou la modification de programmes de production. Le comité de production s'est réuni à quatre (4) reprises en 2024. Les membres se sont notamment penchés sur la recherche de solutions pour le dépeuplement à la ferme, l'analyse de la baisse des incitatifs (entrée de lots en janvier-février ou en juillet-août) en lien avec les déplacements de lots et l'amorce d'une réflexion pour l'accompagnement offert aux producteurs pour le maintien de leur certification. De plus, l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) a proposé aux membres un niveau de risque modéré en cas de situation de vigilance (code jaune).

### Comité de recherche et environnement

En 2024, le comité environnement et le comité sur l'alimentation durable ont été jumelés avec le comité recherche et vulgarisation. Ce comité participe à la mise en œuvre et à la réalisation de différents projets de recherche et en assure la supervision. Il étudie notamment les nouveaux débouchés pour l'œuf ou ses composantes. Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises en 2024 afin de faire le suivi des projets en cours, tels que ceux sur l'intelligence artificielle au service de la consommation des œufs, sur l'apport de vitamine D dans les œufs, sur le développement d'une boisson protéinée à base d'œufs ainsi que plusieurs autres. Le comité se penche aussi sur les répercussions de la production d'œufs ainsi que sur les solutions visant à améliorer l'empreinte environnementale de la production.

### Comité de promotion

Ce comité a pour mandat d'étudier les perspectives de mise en marché ainsi que de superviser et d'orienter l'évolution du plan marketing en cours d'année. Les membres du comité prennent les décisions requises pour voir à la réalisation de ce plan. En 2024, le comité de promotion s'est réuni à deux (2) reprises.

### Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6 000 pondeuses)

Ce comité, constitué de producteurs et de partenaires de l'industrie, a tenu quatre (4) rencontres en 2024. Les membres du comité sont responsables de l'évaluation des candidatures déposées au programme, qui octroie ultimement un quota de 6 000 pondeuses à un jeune producteur ou une jeune productrice désirant s'établir en production d'œufs. Cette année, 25 candidatures ont été évaluées par l'équipe de 13 juges. La gagnante de l'édition 2024 est Andréanne Paquet, de la Chaudière-Appalaches.

De plus, en cours d'année, le comité de juges s'est penché sur la révision des critères d'admissibilité au programme PAD 6000, et des recommandations ont été formulées afin de mieux atteindre les objectifs du programme.

### Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Le comité s'est réuni à neuf (9) reprises en 2024. Le gros chantier du comité cette année a été la révision du coût de production (CDP) et la mise en place d'une compensation pour les bâtiments vides dus à la décroissance. Les membres du comité tentent également de trouver un moyen de pérenniser la production pandémique au Québec et dans l'est de l'Ontario dans un nouveau contexte qui ouvre la voie à une potentielle concurrence en lien avec cet enjeu précis.

### Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe

Les membres du comité évaluent les candidatures soumises annuellement au programme et émettent des recommandations au conseil d'administration quant aux améliorations à apporter à ce dernier. Les membres de ce comité ont rencontré les récipiendaires du programme à l'hiver 2024. À noter que le programme est présentement en révision après bientôt 10 ans d'existence et qu'il est possible que des ajustements y soient apportés dans un objectif d'amélioration continue.

### Comité sur la révision réglementaire

Ce comité étudie les questions relatives aux modifications des programmes réglementaires existants, principalement ceux qui ont trait à la gestion des quotas et aux obligations des titulaires. Les membres émettent des recommandations au CA quant aux améliorations à apporter aux programmes pour voir à leur pérennité. En 2024, les membres de ce comité se sont réunis à trois (3) reprises pour réfléchir à l'accès aux quotas, à l'intégration d'une relève non apparentée et aux modalités pour la conversion du quota réservé en quota régulier.

## LA MISE EN MARCHÉ

### Convention de mise en marché des œufs de consommation du Québec

Les représentants de la Fédération et des classificateurs se sont rencontrés à quatre (4) reprises durant l'année 2024 pour amorcer les travaux de révision de la Convention. Les participants ont également eu des discussions sur l'équilibre de la production afin de combler tous les marchés. La révision de la Convention devrait se terminer au cours de l'année 2025.

## LA RÉGLEMENTATION

Durant l'année 2024, quatre (4) demandes d'approbation pour des modifications réglementaires ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (ci-après «RMAAQ»). La RMAAQ a approuvé les assouplissements pour l'élevage des poulettes destinées aux producteurs assujettis au *Cahier des charges*, les ajustements en lien avec le nouvel Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT), un nouveau délai de 30 jours après la séance pour payer les unités achetées au Système centralisé de vente de quota (SCVQ), le remplacement de l'acompte de 10% par une confirmation de solvabilité émise par une institution financière dans le cadre du SCVQ.

## LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTA

En 2022, la Fédération a déposé un moratoire à la RMAAQ afin de suspendre temporairement tout achat de quota au Système centralisé de vente de quota par des personnes ou sociétés qui n'étaient pas titulaires d'un numéro de quota au moment du dépôt du moratoire. Ce moratoire était toujours en vigueur pour la séance de mai 2024. En tout, 30 265 unités ont été acquises par 147 acheteurs. Selon les modalités du SCVQ, les entreprises de petite taille sont priorisées et obtiennent un nombre supérieur d'unités.

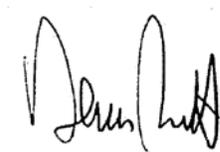
## LES AUTRES IMPLICATIONS DE LA FÉDÉRATION

L'année 2024 a été marquée par une implication particulière des administrateurs et du personnel de la Fédération dans les dossiers nationaux. Plusieurs comités se sont penchés sur des enjeux importants pour nos membres, qui touchent au prix de rachat, à la production d'œufs de transformation (ODT) ou au CDP, notamment. La plupart de ces discussions devraient se conclure en 2025. Les producteurs et nos partenaires seront informés de tout développement.

## UNE BELLE CULTURE D'ORGANISATION

Nos administrateurs, nos employés, les membres de notre filière et nos autres partenaires ont continué de collaborer sur des dossiers complexes pour lesquels l'atteinte de l'unanimité représentait un grand défi. Grâce à l'esprit d'équipe qui nous anime tous, à notre respect, notre ouverture d'esprit et notre écoute, nous avons réussi à trouver les compromis requis pour continuer de faire évoluer notre filière dans ce monde changeant et exigeant.

Une très grosse année pour nos employés, qui se sont encore une fois dévoués à la cause dans un esprit de collaboration qui rejaillit sur notre organisation. Je suis choqué de pouvoir compter sur des personnes aussi engagées.



Denis Frenette, agr.  
Directeur général - Secrétaire

## DROITS DE PRODUIRE POUR FINS CARITATIVES, D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

La Fédération a autorisé cinq organisations à produire et à mettre en marché des œufs, sous certaines conditions, pour fins d'étude ou de recherche; et un organisme sans but lucratif, pour fins caritatives.

### Fins caritatives

- La Résidence la P'tite Maison bleue a l'autorisation d'exploiter au plus 500 pondeuses par année.

### Fins d'études et de recherches

- L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus de Saint-Hyacinthe, a l'autorisation d'exploiter au plus 204 pondeuses par année;
- Jefe Nutrition a l'autorisation d'exploiter au plus 650 pondeuses par année;

- Le centre de recherche de Sollio Groupe Coopératif a l'autorisation d'exploiter au plus 300 pondeuses par année;
- Le centre de recherche du Groupe Inovo a l'autorisation d'exploiter au plus 384 pondeuses par année.

Pour l'obtention d'un droit de produire, l'organisme ou l'association doit signer une entente avec la Fédération, qui prévoit certaines conditions liées, entre autres, aux fins du projet. Le non-respect de l'entente entraîne sa déchéance ainsi que l'application des pénalités pour production sans quota. Toutes les ententes encadrant les autorisations accordées sont renouvelables annuellement si leurs modalités sont respectées. Les ententes liées à la recherche génèrent uniquement des dépenses et les profits engendrés par les projets caritatifs permettent d'offrir un financement d'appoint à l'organisme de bienfaisance concerné.

<sup>1</sup> Conformément à l'article 3.1 du *Règlement sur les quotas des producteurs d'œufs de consommation du Québec*, la Fédération fait état, dans son rapport annuel, des ententes qui ont été conclues pour les droits de produire pour fins caritatives et pour fins d'étude et de recherche.

# COMITÉS DE TRAVAIL 2024-2025

## Comité sur le placement de lots

**Membres:** Danny Guillemette (responsable), Maryse Labbé, Jean-Philippe Désilets, France Perreault et David Lefebvre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Madélyne Therrien et Manon Fortier

**Partenaires externes:** représentants des abattoirs, transporteurs, couvoiriers, classificateurs et attrapeurs

## Comité des éleveurs de poulettes

**Membres:** France Perreault (coordonnatrice), Marie-Josée Forest (substitut de la coordonnatrice sur le conseil d'administration), Joanne La Branche, David Lefebvre et Marie-Claude Pérusse

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Manon Fortier

## Comité de production

**Membres:** Jean-Philippe Désilets (responsable), Maryse Labbé, Maurice Richard et Danny Guillemette

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Manon Fortier, Johanne Lacroix et Angèle Hudon-Tanguay

## Comité de recherche et environnement

**Membres:** David Lefebvre (responsable), Jean-Philippe Désilets, Jacques Cloutier, Maurice Richard et Nicholas Tremblay

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Éric Bouchard et Chantal De Sève Leboeuf

**Consultant:** Steve Côté

**Partenaire externe:** Francis Dubé (FMV)

## Comité de promotion

**Membres:** Maryse Labbé (responsable), David Lefebvre, Emmanuel Destrijker et Jacques Cloutier

**Personnel FPOQ:** Marie-Isabel Martineau, Denis Frenette, Isabelle Lacroix et Chantal De Sève Leboeuf

## Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6 000 pondueuses)

**Membres:** Nicholas Tremblay (responsable), Danny Guillemette et Maryse Labbé

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien et Chantal De Sève Leboeuf

**Partenaires externes:** Nil Béland (producteur FPOQ), Paul Doyon (UPA), Danny Guillemette (producteur FPOQ) et Mireille Lapierre (productrice FPOQ)

## Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

**Membres:** Nicholas Tremblay (responsable) et David Lefebvre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Manon Fortier et Johanne Lacroix

**Consultante:** Marie-Ève Gagné (conseillère juridique de la Fédération)

**Partenaires externes:** Claude Boire et Jean-Guy Robillard (Couvoir Boire & Frères), Pascale Marchand et Nathalie Laplante (Les Embryons Lanaudière), John McOuat (producteur FPOQ), Roger et Roxanne Major (producteurs FPOQ) et Germain Paquette (producteur FPOQ)

### Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe

**Membres:** Nicholas Tremblay (responsable) et Jacques Cloutier

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Madélyne Therrien, Éric Bouchard, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay et Chantal De Sève Leboeuf

**Partenaires externes:** l'AMPQ, Équiterre, la FRAQ, le MAPAQ et l'UPA-bio

### Comité sur la révision réglementaire

**Membres:** Emmanuel Destrijker (responsable), Maryse Labbé, Nicholas Tremblay et France Perreault (pour les sujets en lien avec l'élevage de poulettes)

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard et Manon Fortier

**Consultante:** Marie-Ève Gagné (conseillère juridique de la Fédération)

### Comité sur la gestion de la décroissance du produit industriel (PI)

**Membres:** Emmanuel Destrijker (responsable), France Perreault et Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Manon Fortier

### Comité des finances

**Membres:** Sylvain Lapierre (responsable), Jean-Philippe Désilets et Jacques Cloutier

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Marie-Isabel Martineau et Chantal De Sève Leboeuf

**Partenaires externes:** Mathieu Bolduc (UPA), Sabrina Diaz (UPA)

## Comités externes 2024-2025

### Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO)

**Membre:** Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette et Éric Bouchard

### Groupe de concertation sur le secteur des grains

**Membres:** Maurice Richard et Jean-Philippe Désilets (substitut)

### Comité sur la stratégie québécoise sur la santé et le bien-être animal

**Membre:** Jean-Philippe Désilets

**Personnel FPOQ:** Lise-Anne Girard

### Comité épidémiologique du gouvernement du Québec

**Membre:** Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ:** Lise-Anne Girard

### Comité Rendez-vous avicole

**Membre:** Jonathan Gauvin

### Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

**Membres:** Paulin Bouchard (président), Sylvain Lapierre (administrateur - secteur oeufs de consommation) et France Perreault (administratrice, secteur poulettes)

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette (observateur)

### Comités des Producteurs d'œufs du Canada

RECHERCHE

**Membre:** Denis Frenette

PRODUCTION

**Membre:** Lise-Anne Girard

NUTRITION ET MARKETING

**Membre:** Emmanuel Destrijker

COÛT DE PRODUCTION

**Membre:** Emmanuel Destrijker

### Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC)

**Membres:** Maurice Richard et Paulin Bouchard

### Table de concertation sur la production biologique

**Producteur FPOQ:** Serge Lefebvre et Annie Bérard (substitut)

### Table des marchés de proximité

**Membre:** Jacques Cloutier

### Nourrir l'humanité durablement

**Membre:** Sylvain Lapierre



# RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU QUÉBEC AUX POC

Bien que de nombreuses réalisations aient été accomplies tout au long de l'année, il existe sept domaines que je souhaite mettre en relief puisque des progrès mesurables y ont été réalisés. Ces avancées entraînent des répercussions directes sur le travail qu'effectuent tous les jours les producteurs d'œufs et sur les décisions que nous devons prendre.

## Signature de l'Accord fédéral-provincial-territorial

Tout d'abord, après plusieurs années de consultation et de collaboration pour la refonte de l'entente qui régit le travail de l'ensemble des intervenants du secteur ovoicole canadien, l'Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT) a été adopté. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Lawrence MacAulay, a apposé la dernière signature nécessaire à l'entérinement de l'Accord. L'AFPT établit les responsabilités des Producteurs d'œufs du Canada et des offices provinciaux et territorial en plus de renforcer le cadre sous-jacent de la commercialisation des œufs au Canada. Le travail des dernières années de la mise à jour de l'Accord constitue un exemple concret de la modernisation de la gestion de l'offre. Au total, 38 parties ont dû signer l'Accord pour que l'AFPT entre en vigueur. La mise au point finale n'aurait pas été possible sans la participation des offices de producteurs, des régies et des gouvernements provinciaux et territoriaux, du Conseil des produits agricoles du Canada et du conseil d'administration des POC.

## Étude du coût de production

L'étude du coût de production mesure toutes les dépenses qu'un producteur doit effectuer pour produire une douzaine d'œufs commercialisables dans une ferme canadienne typique. La collecte de ces données directement à la ferme est nécessaire au fonctionnement efficace de notre système de gestion de l'offre. L'établissement juste du coût de production contribue à assurer aux producteurs un revenu stable qui s'arrime avec les coûts réels de la production d'œufs. Pour la première fois, l'étude

du coût de production a mesuré les coûts de trois systèmes de production distincts, soit celui en logements conventionnels, celui en colonies enrichies et celui en liberté.

## Transition vers les logements alternatifs : en avance sur l'échéancier

La transition du logement conventionnel vers des logements alternatifs pour les poules devrait être terminée en 2035, soit un an avant la date cible. Nous estimons que l'exigence de 90 pouces carrés, qui entre en vigueur en 2031, réduira la capacité des logements conventionnels de 1,4 million de poules. Nous avons concentré nos efforts sur la planification des ajustements, notamment l'optimisation de la capacité des poulaillers et la transition vers d'autres types de logements, qui peuvent aider à atténuer les déficits éventuels en matière de production.

## C-282

Nous avons travaillé sans relâche avec nos homologues de la volaille et du lait au soutien du projet de loi C-282, qui empêcherait les futurs accords commerciaux d'accorder de nouvelles concessions d'accès aux marchés dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre. Bien que nous ayons été déçus de voir que le projet de loi n'a pas été reçu avec enthousiasme au Sénat, nous avons continué de le défendre, car, trop souvent, nos marchés servent de monnaie d'échange pour les négociateurs canadiens, comme nous avons pu le voir au cours des dernières négociations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste. Nous travaillons actuellement à la préparation de la défense de nos marchés dans le cadre de la renégociation de l'ACÉUM prévue pour 2026.



## Feuille de route vers la carboneutralité

Nous sommes déterminés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. À cette fin, nous avons travaillé avec les offices de producteurs et les intervenants, en 2024, pour élaborer un plan qui montre une voie à suivre pour réduire les émissions. Les POC rédigent une feuille de route préliminaire vers la carboneutralité pour notre secteur. Une deuxième vague de consultation aura lieu en 2025 pour peaufiner notre approche.

## Marketing

L'équipe du marketing a travaillé fort pour promouvoir les œufs auprès de tous les groupes d'âge en 2024. Nos très originales publicités dans le cadre des Jeux olympiques de Paris ont contribué à l'atteinte de cet objectif. De plus, une attention particulière a été mise sur les ménages qui consomment moins de six œufs par semaine et les efforts de sensibilisation à l'égard du programme Assurance qualité des œufs<sup>MC</sup> (AQO<sup>®</sup>) ont continué. Enfin, une nouvelle publicité fait la promotion de l'AQO dans le cadre d'un partenariat spécial avec Subway<sup>MD</sup> Canada, qui est le plus récent preneur de licence à afficher la marque de certification sur ses menus.

## Nouveau plan stratégique

Le conseil d'administration des POC s'est fixé l'objectif ambitieux d'amener les Canadiens à consommer au moins un œuf par jour. Sept domaines prioritaires stratégiques ont été ciblés pour nous aider à accomplir notre objectif au cours des trois prochaines années.

Bien qu'il y ait des défis à l'horizon, comme la menace constante de la grippe aviaire et une incertitude quant aux résultats de la renégociation de l'ACÉUM, je sais que nous avons le personnel et les structures en place pour les relever.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à mes collègues des conseils d'administration de la FPOQ et des POC, au personnel des deux offices ainsi qu'à tous les producteurs et toutes les productrices qui contribuent à faire de notre production une industrie en santé!

Sincères salutations,

Emmanuel Destrijker  
Représentant du Québec au sein des POC



## PRODUCTION

L'équipe de production veille à l'application de la Convention de la mise en marché des œufs de consommation et des règlements découlant du Plan conjoint des producteurs d'œufs et de poulettes du Québec. Au quotidien, le travail de l'équipe se traduit par des services d'accompagnement auprès des producteurs pour les différents programmes à la ferme, l'évaluation des nouveaux projets de construction et le placement de quotas ainsi que l'orchestration de l'approvisionnement du marché de la table et de la transformation.

### La production en chiffres

Le cheptel provincial de poules pondeuses a connu une autre belle année de croissance après les allocations accordées en 2023. Un gel a été enregistré en 2022, occasionné par les effets de la pandémie de COVID-19. À l'aube de 2025, le cheptel total de pondeuses, incluant les poules destinées au marché de proximité et au produit industriel, s'élevait à plus de 6,3 millions de pondeuses, ce qui représente une augmentation de 1,6 % en comparaison à la même époque il y a un an.

Deux allocations de quota ont été annoncées aux producteurs en 2024; l'une, en janvier 2024, et la seconde, en septembre, totalisant plus de 500 000 nouvelles unités. Étant donné les délais entre les annonces et la mise en production des allocations, seule une fraction de ces unités avait été mise en production en décembre 2024.

Le nombre de producteurs dont les œufs sont destinés exclusivement à la mise en marché de proximité est en forte augmentation, car plusieurs bénéficiaires du programme PAD 500 ont amorcé la production. Ainsi, la Fédération présentera dorénavant séparément les données de production en fonction de la mise en marché collective et de la mise en marché de proximité.

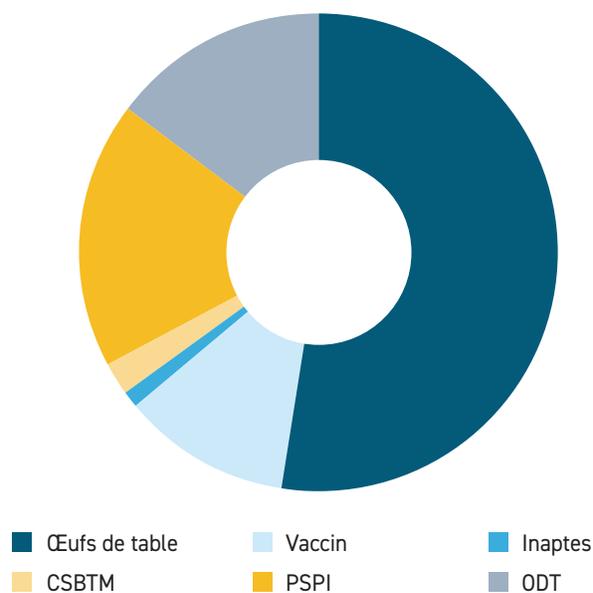
### Marché de la transformation

Pour répondre à la demande des clients des transformateurs désirant s'approvisionner en œufs provenant de poules logées en système liberté, deux programmes sont en place, soit le programme des œufs de transformation (ODT), avec 300 000 pondeuses fournissant le secteur de la mayonnaise, et le programme des œufs de spécialité pour le produit industriel

(PSPI) des Producteurs d'œufs du Canada (POC), pour lequel 400 000 pondeuses approvisionnent le secteur de la mayonnaise et de la boulangerie. À la fin de 2024, les POC ont pris la décision de mettre fin au programme national ODT et de le remplacer par le PSPI afin d'honorer le contrat de la mayonnaise.

Cette année, les transformateurs du Québec ont été comblés en moyenne à 60 % de leur demande d'approvisionnement par des œufs du Québec. La moitié de leur approvisionnement est issu des surplus du marché de table. Pour l'autre moitié, 30 % proviennent des programmes pour les produits de spécialité (ODT et PSPI); 12 %, des œufs fertilisés à la fin de la production du vaccin grippal; enfin, 2 % des œufs sont issus du programme national de contingent spécial sur les besoins temporaires des marchés (CSBTM) déployé par les POC pour pallier la pénurie d'œufs en sols canadien et américain à la suite des cas d'influenza aviaire.

Source d'approvisionnement des transformateurs québécois



## QUOTA

### Programme de transition

La transition vers des systèmes de logement non conventionnel prend de l'ampleur. Dorénavant, plus de 70 % des poules au Québec sont logées dans des systèmes offrant plus de confort aux oiseaux et permettant l'expression des comportements naturels des pondeuses. Ces systèmes comprennent les logements aménagés, les volières et les installations sur parquet. Dans tous les cas, ces systèmes offrent plus d'espace par oiseau et sont équipés de nids et de perches, qui respectent les recommandations du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses.

### Pourcentage des pondeuses en fonction du système de logement

Système	% des pondeuses
Conventionnel	31,5 %
Aménagé	41,0 %
Volière	19,1 %
Parquet	8,4 %

Depuis la mise en place du programme de transition en 2019, un prix au producteur unique est établi, peu importe le système de logement. Avec les années, ce prix tend à se rapprocher du coût de production (CDP) des systèmes aménagés et s'éloigne du CDP des systèmes conventionnels. Afin que les œufs produits dans chacun de ces systèmes de logement reçoivent un prix en fonction de leur coût de production, la Fédération ajuste les contributions des producteurs selon leurs installations (conventionnelles ou aménagées). L'ajustement en vigueur en 2024 correspondait à 5,5 cents additionnels par douzaine pour les œufs provenant de logements conventionnels et un crédit de 4,5 cents par douzaine pour les œufs provenant des systèmes aménagés.

### Portrait de l'évolution du prix au producteur (par douzaine [douz.], calibre gros) incluant l'ajustement des contributions

	Conventionnel (\$/douz.)	Prix du marché (\$/douz.)	Enrichi (\$/douz.)
2021	2,30	2,35	2,40
2022	2,58	2,63	2,68
2023	2,54	2,59	2,64
2024	2,63	2,68	2,73

### Programme de gestion de pondoirs en commun

Le Programme de pondoir en commun (PGPC) permet aux producteurs de louer annuellement des unités de quota additionnelles afin d'optimiser la capacité de leur installation. Par le fait même, le PGPC donne l'occasion aux producteurs dont la capacité des bâtiments est limitée d'offrir leurs unités de quota non utilisées.

L'édition 2024 du PGPC a permis d'accorder un nombre d'unités en location sans précédent, soit 1,1 million, qui ont été partagées entre 165 mandataires. Une première tranche de 900 000 unités a été accordée en septembre 2024. Une bonification de 200 000 unités a été ajoutée en lien avec le dépeuplement de





plusieurs troupeaux affectés par le virus de l'influenza aviaire dans l'ouest du Canada. L'évaluation des volumes à distribuer annuellement tient notamment compte des projections de stocks par rapport au quota provincial.

### **Système centralisé de vente de quota**

En mai 2024, un volume non négligeable d'unités de quota de poules pondeuses a été vendu par le biais du système centralisé de vente de quota (SCVQ). Ce sont 30 265 unités au prix unitaire de 245 \$ qui ont été partagées entre 163 acheteurs. Les modalités du SCVQ favorisent l'obtention d'un plus grand nombre d'unités pour les entreprises de petite taille.

### **Consolidation des entreprises**

Les acheteurs de quota au SCVQ 2024 détenant moins de 28 000 unités ont pu bénéficier d'un prêt de consolidation correspondant à 15 % ou 25 % de leur achat selon leur région. Ce prêt est valide pour une période de cinq ans. L'objectif de ce programme est de permettre aux petites entreprises de se consolider plus rapidement en bonifiant leur production par le biais d'un prêt de quota.

### **Programme de placement de lot**

Afin de permettre une meilleure prévisibilité à long terme de la production d'œufs au Québec, un outil informatique a été développé avec la précieuse participation des intervenants, qui a permis d'intégrer les différentes contraintes de chacun (couvoirs, éleveurs, attrapeurs, abattoirs). Cet outil permettra à l'industrie de mieux prévoir les élevages de poulettes, la production d'œufs et l'approvisionnement des marchés dans le but de satisfaire de façon optimale la demande des consommateurs.

### **Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs, PAD 6000**

Ce programme, en place depuis 2006, permet le démarrage de nouveaux producteurs non issus du secteur des œufs. Annuellement, un prêt de 6 000 unités est octroyé par tirage au sort parmi les meilleures candidatures. À ce jour, ce programme a permis à 22 jeunes de réaliser leur rêve de devenir producteurs d'œufs. Le gagnant de l'édition 2024 du PAD 6000 provient de la région de Chaudière-Appalaches.

### **Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe**

Chaque année, ce programme octroie cinq prêts d'un maximum de 500 unités de quota à de nouveaux producteurs afin de satisfaire les besoins des marchés de proximité. Les bénéficiaires de ce programme sont responsables de développer eux-mêmes leur mise en marché et n'ont pas accès à la récupération de leurs surplus que procure la mise en marché collective. À ce jour, ce programme a accordé des prêts de quota totalisant plus de 33 000 unités.

## Portrait des bénéficiaires de 2016 à aujourd'hui

Nbre total de bénéficiaires	63
Nbre de bénéficiaires qui ont mis fin au projet	18
Nbre de bénéficiaires en attente de démarrage	16
Bénéficiaires en production à ce jour	29
Nbre de poules en production	14 441

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

Pour améliorer le bien-être animal tout au long de la vie des poudeuses, les acteurs du milieu se sont concertés pour trouver des solutions pour la capture et le chargement des poudeuses de réforme. Une nouvelle méthode permettant d'améliorer la qualité des manipulations des poudeuses a été identifiée et a été testée dans les fermes. Les résultats préliminaires sont encourageants. Nous poursuivons les essais au cours de l'année 2025. Cette réalisation a été rendue possible grâce à la mobilisation des intervenants et à l'aide financière de 166 000 \$ accordée par le MAPAQ dans le cadre du programme de développement territorial et sectoriel.

## RECHERCHE

La Fédération a poursuivi ses travaux de recherche en 2024, en collaboration avec plusieurs chercheurs ou par le biais de projets réalisés par nos membres dans des poudoirs consacrés à la recherche. Voici une liste non exhaustive des projets en cours en 2024 :

1. Effets zootechniques de l'ajout d'algues à la ration des poudeuses sur des cycles de ponte prolongés;
2. Optimisation de la posologie de l'oxytétracycline et traitements non antibiotique visant à réduire l'utilisation d'antibiotiques chez la poudeuse;
3. Effets des systèmes de logement non conventionnels sur la santé des poules et des travailleurs;
4. Mise à l'échelle d'une technologie de séparation des embryons;
5. Effet d'une source de vitamine D plus assimilable sur la santé des poules;
6. Incidence du rapport phosphocalcique dans la moulée des poudeuses et prolongation du cycle de ponte (santé des oiseaux et qualité des œufs);
7. Effets de la consommation d'œufs par des athlètes sur les performances, la masse musculaire et le taux de récupération à la suite d'un entraînement;
8. Détermination du bilan de carbone des entreprises en production d'œufs;
9. Détermination de la teneur en vitamine D des œufs vendus sur le marché.

Pour la Fédération, ces projets de recherche visent à améliorer la production, la salubrité des œufs, ses pratiques d'élevage ainsi que le développement des marchés.

## ENVIRONNEMENT

En collaboration avec Agriculmat, le projet visant à établir l'empreinte carbone de la production d'œufs au Québec a franchi plusieurs étapes. En tout, 30 fermes participantes ont gracieusement partagé leurs données de production dans le but d'établir le bilan de carbone des entreprises ovocoles. En remerciement de leur contribution au projet Agriculmat, ces producteurs recevront le bilan de leurs fermes respectives. Les conclusions de ce travail seront dévoilées prochainement et permettront la mise en place de pratiques plus durables afin de réduire les émissions de GES associées au secteur.

## Mission accomplie

Encore une fois, l'agilité des membres de l'équipe et leur travail en collaboration avec les intervenants du milieu ont permis d'atteindre nos objectifs et de bien positionner la production ovocole.



Lise-Anne Girard  
Directrice de la production



## MARKETING

2024 a été une année sous le signe des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Pour mettre en lumière auprès du consommateur cet anniversaire important, une campagne de valorisation de la profession a été mise de l'avant tout au long de l'année. Le message: sans le savoir-faire des productrices et producteurs

d'œufs du Québec, il serait très difficile de consommer quotidiennement des œufs sains, économiques et produits par des gens d'ici. Le slogan: **À votre service depuis 60 ans!**

À partir du message et du slogan, l'objectif était de joindre différents segments de marché ciblés selon des périodes bien précises dans l'année.

### Concept publicitaire « les poules » – 60<sup>e</sup> anniversaire

#### PÉRIODE DES FÊTES

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à nourrir, jour après jour.

**Même le lendemain du réveillon.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

#### RELÂCHE SCOLAIRE

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à garder au chaud, jour après jour.

**Même quand tout le monde est dans le Sud.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

#### PÉRIODE ESTIVALE

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à garder en sécurité, jour après jour.

**Même pendant les vacances d'été.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

#### RENTÉE SCOLAIRE

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à élever, jour après jour.

**Même pendant la folie de la rentrée.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

#### PÂQUES

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à couvrir, jour après jour.

**Même pendant le brunch de Pâques.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

#### SOIRÉE SPORTIVE

Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois-es, ce en fait des poules à entourer de soins, jour après jour.

**Même les soirs de gros matchs.**

À votre service depuis 60 ans  
œufco

Fédération des producteurs d'œufs du Québec



## Placements média

### Télévision

#### Bye Bye 2023

Le lancement des festivités et de la campagne promotionnelle a débuté par une publicité diffusée lors des émissions de fin d'année du 31 décembre à Radio-Canada, dont le *Bye Bye 2023* était le point culminant. Cette publicité et ses diverses déclinaisons ont été programmées pour cibler un vaste auditoire tout au long de 2024.



#### Masterchef Québec

Du lundi au jeudi entre le 8 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2024, la Fédération a été l'un des partenaires de la première édition de l'émission *Masterchef Québec*, dont l'auditoire moyen journalier était de 800 000 téléspectateurs. Ce partenariat comprenait plusieurs segments. D'abord, une déclinaison de notre publicité vedette du *Bye Bye* était diffusée pendant chacune des émissions. Ensuite, une émission complète a été consacrée aux œufs, durant laquelle les participants devaient cuisiner un œuf poché, une omelette et un soufflé. Enfin, les juges vedettes de cette émission, Stefano Faita et Martin Picard, ont également expliqué en quoi consistait le code de traçabilité présent sur les œufs du Québec.



#### Les Chefs

Du 8 avril au 9 juin, la Fédération a été le présentateur officiel d'un segment complet de la très populaire émission *Les Chefs* de Radio-Canada. La compétition estivale télévisée rejoignait chaque semaine un auditoire de plus de 730 000 téléspectateurs. La réputée cheffe Colombe St-Pierre animait le bloc de l'émission dont la Fédération était le présentateur officiel.



#### Panneau commanditaire à Télé-Québec

Dans la grille horaire qui indique les prochaines émissions à l'affiche à Télé-Québec, la publicité thématique de la Fédération était incorporée. Cette approche a permis de véhiculer une déclinaison de notre campagne 2024 en fonction des dates charnières de chacune des saisons, comme la rentrée automnale ou la relâche hivernale.

## Journaux et magazines

### LaPresse+

Le journal *LaPresse+* est un excellent véhicule publicitaire, puisqu'il permet de mettre en contexte la consommation des œufs tout en suscitant l'intérêt des lecteurs. Nous avons atteint un achalandage historique sur notre site internet dû à la performance des publicités sur *LaPresse+*, qui amènent le lecteur directement aux recettes proposées sur œuf.ca.





## Magazine 5-15, magazine Ricardo

Les magazines sont toujours aussi populaires auprès des Québécois et des Québécoises. Notre partenariat avec le magazine 5-15 nous permet d'être présents tous les mois auprès d'un lectorat engagé en suggérant des recettes adaptées au mode de vie familial d'aujourd'hui. Il en est de même pour le populaire magazine *Ricardo*, dans lequel notre association met en lumière différentes façons originales d'utiliser l'œuf au quotidien. Nous pouvons donc affirmer que ce sont tous des placements publicitaires gagnants!

## Affichage

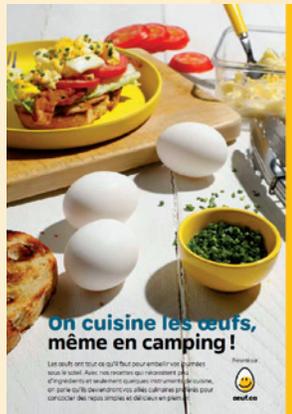
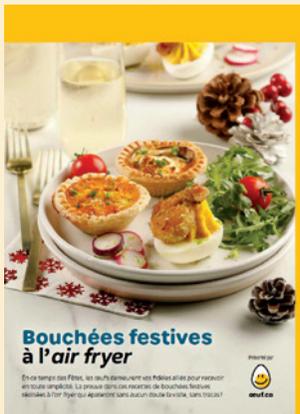
Dans la poursuite de la campagne de valorisation de la profession des productrices et producteurs d'œufs, des publicités « À votre service depuis 60 ans » ont été aperçues sur différents abribus du grand Montréal. Trois moments clés de l'année ont été ciblés afin de maximiser la notoriété de la campagne :

- Février-mars : relâche scolaire
- Mai-juin : période estivale
- Septembre : rentrée scolaire

## Nouveaux concepts publicitaires

D'autres concepts publicitaires ont été mis de l'avant au courant de l'année afin de cibler des groupes plus nichés de consommateurs susceptibles d'ajouter des œufs à leurs pratiques culinaires.

- **Le camping** : une nouvelle section de recettes destinées aux amoureux de camping a été ajoutée au site œuf.ca pour mettre en valeur la polyvalence des œufs apprêtés en plein air. Dans le magazine 5-15 du mois de juin, une section a été consacrée aux œufs dans les plats que se préparent les campeurs québécois.
- **Air fryer** : La cuisson au *air fryer* gagne de plus en plus d'adeptes, et une nouvelle section de recettes a été ajoutée au site œuf.ca. Le magazine 5-15 des mois de septembre et de novembre a mis de l'avant un vaste choix de recettes contenant des œufs et cuisinées avec cet appareil. Un concours permettant de gagner une friteuse à air chaud et tout le nécessaire à cuisson des œufs est allé chercher plus de 3 200 participants!
- **Le potluck** : Cette pratique est un incontournable du temps des Fêtes, et c'est pourquoi la Fédération a mis de l'avant une panoplie de recettes s'y prêtant à merveille. Afin d'alimenter l'imaginaire des consommateurs et des cuistots québécois, nous avons envoyé une infolettre à nos 25 000 abonnés et plusieurs publicités sur le sujet ont été publiées.



## Partenariats sportifs

Nos partenariats sportifs sont toujours aussi gagnants pour promouvoir les œufs sur le marché québécois. Nous sommes de plus en plus près des communautés étudiantes des diverses universités (Laval, de Montréal, de Sherbrooke, du Québec à Montréal) par notre présence aux activités de la rentrée scolaire des étudiants athlètes et pendant le mois thématique de l'œuf à la session d'automne.



Kim Boutin et Valérie Grenier, les championnes internationales de patinage de vitesse et de ski alpin, sont toujours associées à nos campagnes de promotion des œufs, qui constituent un élément essentiel de la diète de sportives de haut niveau. Enfin, notre entente annuelle avec les Canadiens de Montréal s'inscrit dans la continuité, nous permettant ainsi de joindre un très grand nombre de consommateurs.

Le concept de la valorisation de la profession (les poules) sera conservé en 2025, mais sera adapté pour démontrer aux consommateurs l'utilisation finale de l'œuf à des moments bien précis de l'année tout en misant sur l'aspect économique de notre produit.

Marie-Isabel Martineau  
Directrice marketing et communications

### STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB ET DES MÉDIAS SOCIAUX

OEUF.CA - 1 229 893 PAGES VUES

#### ABONNÉS



34 856



4 357



8 659



GRUPE PRIVÉ PRODUCTEURS D'ŒUFS  
SUR FACEBOOK - 236 MEMBRES



INFOLETTRE CONSOMMATEURS - 25 593 ABONNÉS



LETTRE MENSUELLE - PRODUCTEURS D'ŒUFS,  
ÉLEVEURS DE POULETTES ET MEMBRES  
DE L'INDUSTRIE - 421 ABONNÉS



## COMMUNICATIONS

Dans un organisme comme la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, le travail de communication en est d'abord un de transmission de l'information aux consommateurs, aux producteurs, aux gouvernements, aux médias ainsi qu'à tous les intervenants de la chaîne de mise en marché des œufs. C'est aussi à l'équipe des communications que revient la tâche d'organiser les consultations et de résumer ce qui a été exprimé par les participants.

L'année 2024 a été marquée par l'organisation du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération et de la Réunion d'été des Producteurs d'œufs du Canada (POC). Chaque décennie qui passe ajoute à l'histoire des faits marquants qui doivent être racontés. Dans le cadre des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire, trois conférences sur l'histoire de la Fédération ont été présentées, dont celle du producteur et historien Nil Béland, qui est venu raconter l'histoire de ces gens d'affaires canadiens-français qui ont mis en place le secteur avicole québécois durant le centenaire qui a précédé la création de notre Fédération en 1964. L'histoire du marketing des œufs présentée par notre directrice des communications et du marketing, Marie-Isabel Martineau, a rappelé de bons souvenirs aux convives avec la projection de publicités des années 1970, 1980, 1990 et 2000. Sur une note plus personnelle et humoristique, notre directeur général, Denis Frenette, nous a raconté l'histoire interne de la Fédération à l'aide d'anecdotes qui ont su montrer comment elle a évolué pendant ses 35 ans de service.

L'équipe de Mme Martineau a travaillé à l'organisation des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire. Cette fête est aussi une occasion pour de nombreux partenaires de la filière de rencontrer les producteurs, de réseauter et d'obtenir une visibilité au sein de l'industrie des œufs. Comme 2024 a aussi été l'année où nous avons tenu la Réunion d'été des POC, 28 entreprises et organismes ont appuyé la Fédération dans l'organisation de ces festivités.

C'est à la Direction des communications qu'est revenue la tâche de piloter, avec AGECO, la production du Plan stratégique de notre filière, et elle a produit le mémoire présenté dans le cadre de l'évaluation périodique de la production ovocole. Nous avons participé aux consultations sur le projet de loi 70 modernisant la *Loi sur la protection des animaux*, à la mise à jour du règlement québécois sur les aliments et, enfin, à la consultation canadienne

sur l'étiquetage des produits de remplacement à base de plantes pour les ovoproduits.

Dans le cadre de l'examen des programmes d'accès au quota entamé en avril 2022, la Fédération s'est penchée sur le programme d'aide au démarrage des producteurs d'œufs destinés à la vente directe. Le programme, qui en sera à sa 10<sup>e</sup> année en 2026, avait été mis en place avec des partenaires comme le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ), la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), la Direction des recherches et politiques agricoles (DREPA) de l'UPA et l'Association des marchés publics du Québec (AMPQ). Une consultation par sondage a été faite auprès des partenaires qui ont soutenu la mise en place du programme et, surtout, auprès des premiers concernés, soit la trentaine de producteurs issus du programme. L'équipe des communications a produit un rapport servant d'assises de discussion pour des modifications réglementaires.

Enfin, nous avons accompagné la direction et notre président dans le cadre des travaux du Mouvement pour la gestion de l'offre, pour l'appui au projet de loi C-282 et pour le travail à venir dans le cadre de la renégociation de l'Accord commercial Canada-États-Unis-Mexique.

Eric Bouchard  
*Conseiller aux communications*

# IMPLICATIONS SOCIALES 2024

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec a offert des milliers d'œufs et de dons en argent pour répondre aux besoins de la collectivité. Voici une courte liste de nos principales implications sociales pour l'année 2024.



La Fondation Olo a pour mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Cette année, lors de sa Classique annuelle de golf, les producteurs d'œufs ont amassé une somme record de 88 200 \$. La Fédération est très fière d'appuyer la Fondation Olo, et ce, depuis maintenant plus de 20 ans.



Encore une fois cette année, les Banques alimentaires du Québec ont été très sollicitées. Par le biais des 19 membres Moisson et de leurs 13 membres associés, la Fédération a contribué de façon significative auprès de 1 200 organismes en offrant des milliers de douzaines d'œufs.



Le Club des petits déjeuners s'engage à nourrir le potentiel des enfants en veillant à ce que le plus grand nombre possible d'entre eux ait accès à un petit-déjeuner nutritif. Le partenariat entre les producteurs d'œufs et le Club des petits déjeuners a vu le jour en 2000. Pour l'année 2024, une combinaison d'œufs en coquille et d'œufs cuits durs a été offerte aux enfants dans les différents programmes de petits-déjeuners au Québec, représentant ainsi une valeur de 50 000 \$.



Le Bac alimentaire a été créé par l'association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour contrer la précarité financière étudiante. L'objectif est d'offrir une aide alimentaire aux étudiants et étudiantes et de leur permettre une alimentation variée et nutritive. En 29 semaines d'activité cette année, plus de 50 000 œufs ont été distribués, totalisant 5 635 paniers.



Leucan s'engage à soutenir les familles des enfants atteints de cancer. Annuellement, la Fédération remet 25 000 \$ en dons à Leucan. Les producteurs d'œufs sont heureux de ce partenariat, qui en était à sa 20<sup>e</sup> année en 2024 et qui apporte un soutien précieux à plusieurs familles.



Provisions communautaires est un organisme situé sur la Rive-Sud, dans la région de Montréal, qui vient en aide à des milliers de familles dans le besoin. C'est avec grand plaisir que la Fédération a répondu à son appel en faisant des dons d'œufs dans le cadre de son programme des paniers de Noël. Cette activité a soutenu de nombreuses familles de la région.



Depuis 2002, La Tablée des chefs a permis de nourrir des gens en situation d'insécurité alimentaire en distribuant des plats cuisinés. La Tablée développe l'autonomie alimentaire des jeunes à travers ses différents programmes. Pour l'année 2024, la Fédération a offert des œufs dans le cadre du programme des Camps culinaires, qui avaient lieu dans les écoles de cuisine de Longueuil, de Montréal, de Laval et de Québec. Ce beau partenariat joint davantage les nouvelles générations.

# FAITS SAILLANTS DE LA PRODUCTION D'ŒUFS AU QUÉBEC

Statistiques 2024

Mise en marché collective et de proximité

PRODUCTION TOTALE D'ŒUFS  
**1 920 027 701**

Nombre de producteurs <b>215</b>	Nombre de poules pondeuses <b>6 028 723</b>	Nombre d'œufs pondus par poule <b>318</b>
Poules pondeuses par entreprise <b>28 041</b>	Pourcentage de la production canadienne <b>20,4 %</b>	Unités de quota vendues (SCVQ) <b>30 265</b>
Parts des œufs acheminés à la transformation <b>24,2 %</b>	Nombre de poules du Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel <b>428 035</b>	Nombre de poules du Programme d'œufs destinés à la transformation (ODT) <b>300 610</b>
Nombre d'œufs acheminés à la transformation <b>475 120 440</b>	Part des œufs classiques vendus au Québec <b>93,4 %</b>	Part des œufs de spécialité vendus au Québec (incluant omega 3) <b>6,6 %</b>
Prix des œufs aux transformateurs <b>1,52 \$</b>	Dons (œufs) <b>1 122 795</b>	Autosuffisance de la production au Québec <b>85,6 %</b>
Prix moyen d'une douzaine au détail (classique blanc, calibre gros) <b>3,53 \$</b>	Prix payé par douzaine aux producteurs (classique blanc, calibre gros) Conventionnel <b>2,63 \$</b>	Fonds investis en recherche Aménagé <b>2,73 \$</b>
		<b>120 603 \$</b>

# STATISTIQUES DÉTAILLÉES

## NOMBRE DE PRODUCTEURS, PONDEUSES, QUOTA MOYEN ET PRODUCTION TOTALE (2024 : LES DONNÉES EXCLUENT LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ)

Année	Nombre de producteurs	Nombre de pondeuses	Quota moyen par producteur	Production totale (douzaines)
1975	392	3 771 040	9 620	71 649 760
1980	277	3 535 392	12 763	67 172 448
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
2000	112	3 310 857	39 561	78 467 311
2010	104	3 761 415	36 167	93 997 761
2015	113	4 338 581	38 395	110 373 501
2020	178	5 721 823	32 145	151 857 182
2021	196	5 712 902	28 299	151 620 419
2022	199	5 721 421	27 913	151 846 522
2023	200	5 932 861	28 800	157 458 131
<b>2024</b>	<b>179</b>	<b>6 009 142</b>	<b>32 593</b>	<b>159 483 629</b>

Source : FPOQ.

## PORTRAIT DES PRODUCTEURS, 100 % MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

	Nombre de producteurs	Nombre de pondeuses	Quota moyen par producteur	Production totale (douzaine)
Est du Québec	10	4 924	478	130 683
Deux-Rives	11	8 617	533	228 695
Ouest du Québec	15	6 040	558	160 302
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>19 581</b>	<b>1 569</b>	<b>519 680</b>

## NOMBRE DE QUOTAS PAR RÉGION, QUÉBEC, 2022 À 2024 (2024: LES DONNÉES EXCLUENT LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ)

Régions syndicales	2022	2023	2024
Est du Québec	1 639 591	1 667 592	1 651 017
Ouest du Québec	2 297 470	2 428 194	2 480 694
Deux rives	1 617 717	1 664 273	1 702 407
<b>Total</b>	<b>5 554 778</b>	<b>5 760 059</b>	<b>5 834 118</b>

**NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR RÉGION, QUÉBEC, 2020 À 2024  
(2024 : LES DONNÉES EXCLUENT LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ)**

Régions syndicales	2022	2023	2024
Est du Québec	64	61	55
Ouest du Québec	76	75	68
Deux rives	59	64	56
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>200</b>	<b>179</b>

**RÉPARTITION DES QUOTAS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (UNITÉS DE QUOTA EN PRODUCTION)**

Régions syndicales		2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 et +	TOTAL
Est du Québec	Nombre de producteurs	3	2	24	17	7	2	55
	Quota	13107	18100	361186	493073	443069	322482	1 651 017
	Quota moyen	4369	9050	15049	29004	63296	161241	30 018
Ouest du Québec	Nombre de producteurs	3	9	17	24	11	4	68
	Quota	9845	69797	234439	793500	743633	629480	2 480 694
	Quota moyen	3282	7755	13791	33063	67603	157370	36 481
Deux rives	Nombre de producteurs	2	4	17	25	7	1	56
	Quota	7430	37092	228903	782866	533071	113045	1 702 407
	Quota moyen	3715	9273	13465	31315	76153	113045	30 400
<b>GRAND TOTAL</b>	Nombre de producteurs	8	15	58	66	25	7	179
	Quota	30382	124989	824528	2069439	1719773	1065007	5 834 118
	Quota moyen	3798	8333	14216	31355	68791	152144	32 593
	% des producteurs	4,5 %	8,4 %	32,4 %	36,9 %	14,0 %	3,9 %	100 %
	% du quota	0,5 %	2,1 %	14,1 %	35,5 %	29,5 %	18,3 %	100 %
ODT	Nombre de producteurs	0	1	2	3	2	0	8
	Quota	0	7931	27 622	127 700	128 601	0	291 854
	Quota moyen	0	7931	13 811	42 567	64 301	0	36 482

Source : FPOQ.

**QUOTA MOYEN PAR PRODUCTEUR PAR RÉGION SYNDICALE, QUÉBEC, 2022 À 2024  
(2024 : LES DONNÉES EXCLUENT LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ)**

	2022	2023	2024
Est du Québec	25 619	27 338	30 018
Ouest du Québec	30 230	32 376	36 481
Deux rives	27 419	26 004	30 400
<b>Total</b>	<b>27 913</b>	<b>28 800</b>	<b>32 593</b>

Source : FPOQ.

**NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN PAR STRATE DE QUOTA, QUÉBEC 2010 À 2024  
(EXCLUANT LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ)**

Années		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	TOTAL
2010	Producteurs	1	2	18	20	40	23	104
	Quota	1 738	5 071	134 022	289 289	1 260 085	2 071 210	3 761 415
	Quota moyen	1 738	2 536	7 446	14 464	31 502	90 052	36 167
	% producteurs	1,0%	1,9%	17,3%	19,2%	38,5%	22,1%	100%
	% quota	0,1%	0,1%	3,6%	7,7%	33,5%	55,1%	100%
2020	Producteurs	19	5	11	49	62	32	178
	Quotas	11 663	19 525	90 714	718 175	1 890 321	2 824 770	5 555 168
	Quota moyen	614	3 905	8 247	14 657	30 489	227 382	31 209
	% producteurs	10,7%	2,8%	6,2%	27,5%	34,8%	18,0%	100%
	% quota	0,2%	0,4%	1,6%	12,9%	34,0%	50,8%	100%
2021	Producteurs	23	6	21	53	63	30	196
	Quotas	14 397	21 900	168 691	764 488	1 897 491	2 679 540	5 546 507
	Quota moyen	626	3 650	8 033	14 424	30 119	226 249	28 299
	% producteurs	11,7%	3,1%	10,7%	27,0%	32,1%	15,3%	100,0%
	% quota	0,3%	0,4%	3,0%	13,8%	34,2%	48,3%	100,0%
2022	Producteurs	22	11	24	50	62	30	199
	Quotas	12 752	36 378	196 741	733 314	1 894 556	2 681 037	5 554 778
	Quota moyen	580	3 307	8 198	14 666	30 557	225 607	27 913
	% producteurs	11,1%	5,5%	12,1%	25,1%	31,2%	15,1%	100%
	% quota	0,2%	0,7%	3,5%	13,2%	34,1%	48,3%	100%
2023	Producteurs	24	7	17	57	63	32	200
	Quotas	13 611	23 308	133 475	798 977	1 944 363	2 846 325	5 760 059
	Quota moyen	567	3 330	7 851	14 017	30 863	88 948	28 800
	% producteurs	12,0%	3,5%	8,5%	28,5%	31,5%	16,0%	100%
	% quota	0,2%	0,4%	2,3%	13,9%	33,8%	49,4%	100%
<b>2024</b>	Producteurs		8	15	58	66	32	179
	Quotas		30 382	124 989	824 528	2 069 439	2 784 780	5 834 118
	Quota moyen		3 798	8 333	14 216	31 355	870 243	32 593
	% producteurs		4,5%	8,4%	32,4%	36,9%	17,9%	100%
	% quota		0,5%	2,1%	14,1%	35,5%	47,7%	100%

\* Les données 2024 excluent les producteurs dont les oeufs sont 100% destinés au marché de proximité.

Source : FPOQ.

**ÉVOLUTION DU TAUX DE PONTE AU CANADA (DOUZAIN/POULE/ANNÉE)**

1973	19,00
1990	21,40
2000	23,70
2010	24,99
2015	25,44
2020	26,54

Source : FPOQ.

### PRIX AU PRODUCTEUR PAR DOUZAIN, CALIBRE GROS, 2020 À 2024

Années	Conventionnel	Prix du marché	Enrichi
2021	2,30	2,35	2,40
2022	2,58	2,63	2,68
2023	2,54	2,59	2,64
2024	2,63	2,68	2,73

### NOMBRE DE PRODUCTEURS FOURNISSANT DES ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS, 2018 À 2024

Provinces	2018-2019	2020-2024
Ontario	1	1
Québec	5	4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

Source : FPOQ.

### ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS DESTINÉS À D'AUTRES MARCHÉS (BOÎTES PAR ANNÉE)

Années	Transformation	Don	Total
2020	279 652	40 039	319 691
2021	251 792	24 828	276 620
2022	380 308	-	380 308
2023	519 752	-	519 752
2024	425 687	-	425 687

### ÉCHANGE D'ŒUFS ENTRE LES POSTES DE CLASSEMENT, 2010 À 2024

Années	Boîtes par année
2010	259 199
2015	220 858
2020	16 662
2021	9 904
2022	9 476
2023	-
<b>2024</b>	<b>3 840</b>

## PRODUIT INDUSTRIEL AU QUÉBEC, 2010 À 2024 (BOÎTES PAR ANNÉE)

Année	Œufs de table en surplus	PSPI	Inaptes	Total œufs à la transformation
2010	993 769	-	42 105	1 035 874
2015	991 887	112 626	39 438	1 143 951
2020	2 447 867	218 957	49 798	2 716 622
2021	2 759 481	393 858	45 361	3 198 700
2022	2 559 784	565 095	38 585	3 163 464
2023	1 977 648	558 940	40 375	2 576 963
<b>2024</b>	<b>1 968 610</b>	<b>670 948</b>	<b>40 467</b>	<b>2 680 025</b>

## PROPORTION DES POULES LOGÉES DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS

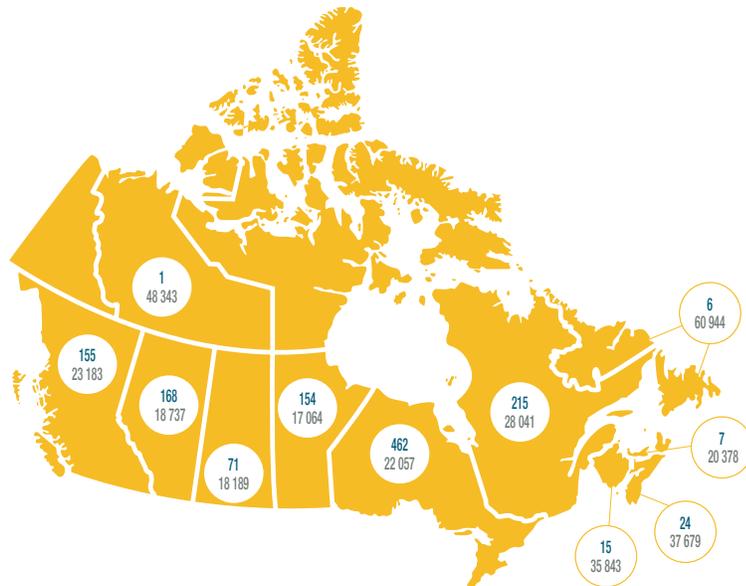
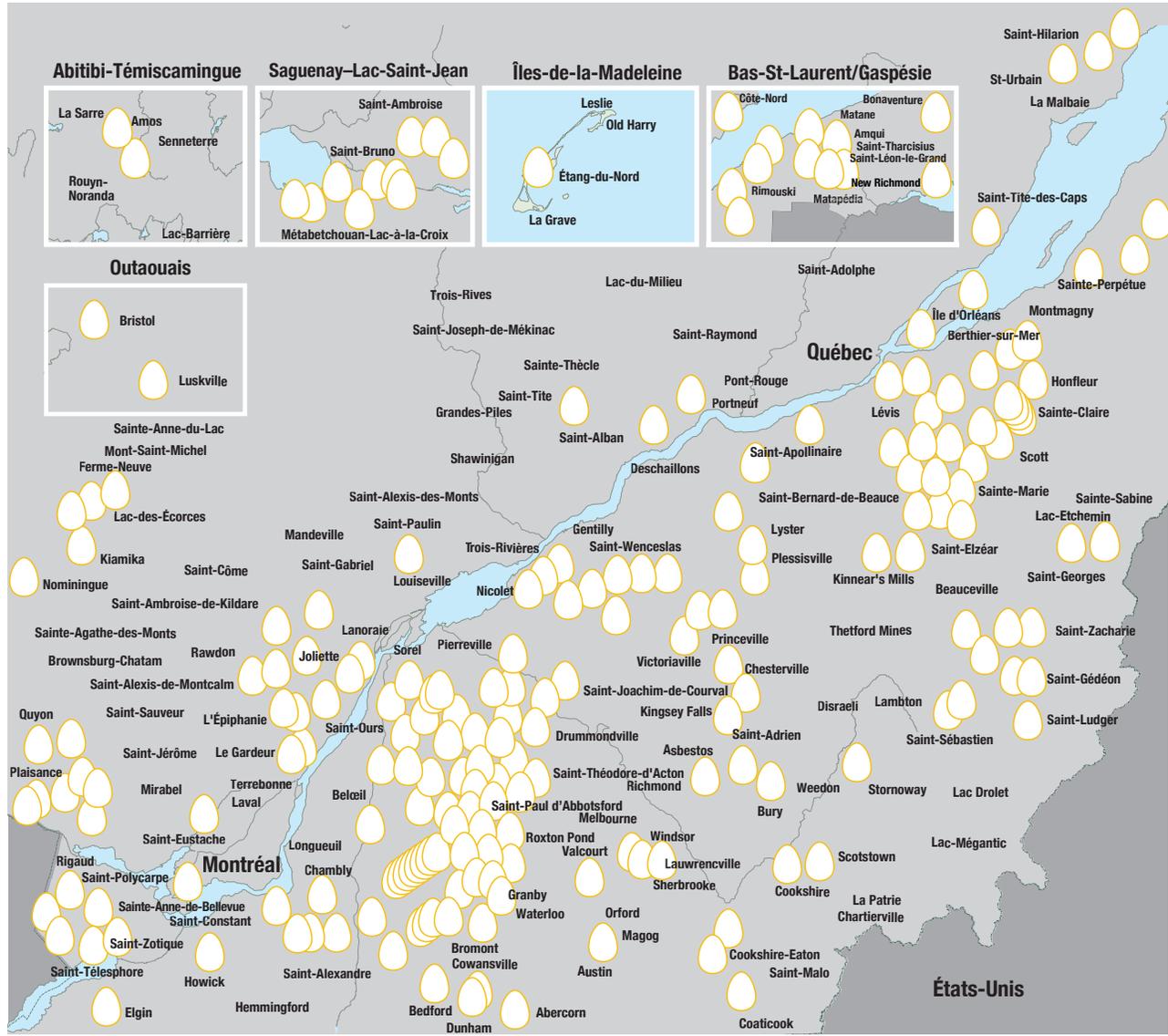
Conventionnel	31,5%
Aménagé	41,0%
Parquet	8,4%
Volière	19,1%

Dont 4,7% sont des pondeuses sous régie biologique (logées dans des installations sur parquet ou en volière)

## PROGRAMME VENTE DIRECTE

Année	Nombre de récipiendaires	En production
2016	5	3
2017	5	4
2018	5	1
2019	5	3
2020	5	3
2021	5	3
2022	5	2
2023	23	1
2024	5	9
	<b>63</b>	<b>29</b>

## EMPLACEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PONDOIRS DU QUÉBEC



### RÉPARTITION DU QUOTA PAR PROVINCE

Nombre total de producteurs et nombre moyen de quotas par producteur au Canada

1 278  
22 596

- Nombre de producteurs par province ou territoire<sup>1</sup>
- Nombre moyen de quotas par producteur<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Données déclarées pour 2024.

<sup>2</sup> Données déclarées pour 2024. Fait exclusion de l'inventaire de la production pour la transformation et des permis spéciaux.

Sources: POC et FPOQ.



oeuf.ca

  
quebecoeuf

  
quebecoeuf

  
oeufquebec

  
Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec

# Liste des sigles et acronymes

<b>ACÉUM:</b>	Accord Canada–États-Unis–Mexique
<b>ACIA:</b>	Agence canadienne d'inspection des aliments
<b>AFPT:</b>	Accord fédéral-provincial-territorial
<b>AGA:</b>	Assemblée générale annuelle
<b>AGE:</b>	Assemblée générale extraordinaire
<b>AMPQ:</b>	Association des marchés publics du Québec
<b>AQINAC:</b>	Association québécoise des industries de nutrition animales et céréalières
<b>AQO:</b>	Assurance qualité des œufs
<b>ARIOCC:</b>	Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada
<b>CA:</b>	Conseil d'administration
<b>CAPÉ:</b>	Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique
<b>CDP:</b>	Coût de production
<b>CNSAE:</b>	Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
<b>CSBTM:</b>	Contingent spécial sur les besoins temporaires des marchés
<b>EQCMA:</b>	Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles
<b>FMV:</b>	Faculté de médecine vétérinaire
<b>FPOQ:</b>	Fédération des producteurs d'œufs du Québec
<b>FRAQ:</b>	Fédération de la relève agricole du Québec
<b>GES:</b>	Gaz à effet de serre
<b>LTI:</b>	Laryngotrachéite
<b>MAPAQ:</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>MG:</b>	Mycoplasma gallisepticum
<b>MGO:</b>	Mouvement pour la gestion de l'offre
<b>MRIFQ:</b>	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
<b>ODT:</b>	Œufs de transformation
<b>PAD 500:</b>	Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe
<b>PAD 6000:</b>	Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs (6 000 poules)
<b>PGPC:</b>	Programme de gestion de pondoirs en commun
<b>PI:</b>	Produit industriel
<b>POC:</b>	Producteurs d'œufs du Canada
<b>PSA:</b>	Programme de soins aux animaux
<b>PSPI:</b>	Programme d'œufs de spécialité du produit industriel
<b>RIMAQ:</b>	Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec
<b>RMAAQ:</b>	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
<b>SCVQ:</b>	Système centralisé de vente de quota
<b>SE:</b>	Salmonella enteritidis
<b>SFP:</b>	Syndrome de la fausse pondeuse
<b>UPA:</b>	Union des producteurs agricoles
<b>UQAM:</b>	Université du Québec à Montréal



Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 320  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Canada  
T 450.679.0530

**oeuf.ca**